REPUBLIQUE FRANÇAISE

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 5 ET 12 JUIN 1988

Deuxième circonscription de l'Aisne

Union du Rassemblement et du Centre
(RPR-UDF-CNI)

Antoine PAGNI

le seul candidat investi par l'U.R.C.







Electrices,
Electeurs de la circonscription,

J'aurais préféré venir à la rencontre de vos suffrages par une démarche progressive, étalée dans le temps, qui me permette à la fois de mieux mesurer les étapes du parcours et de mieux connaître la diversité de vos problèmes.

Cette démarche, je l'avais construite à partir de ma base communale de Vaux-Andigny où, depuis plus de onze ans, je découvre les capacités collectives du Saint-Quentinois.

L'accélération de l'histoire politique nationale, avec la dissolution de l'Assemblée, me fait un devoir d'entrer dans l'arène plus tôt que je ne l'avais prévu.

Je le fais sans état d'âme et non sans fierté, dans le respect de la continuité de mes convictions, en qualité de représentant des formations libérales de notre pays.

Pourquoi, diront certains, à l'âge ou d'autres songent à la retraite, troubler la quiétude de mon confort parisien pour affronter la lutte sur un terrain miné, j'en suis conscient, par le désarroi économique et le malaise social ?

Mes motivations sont claires. Et simples. Je les rappelle.

D'abord, je crois aux chances de notre région. L'énergie des chefs d'entreprise, le savoir-faire des ouvriers, la vitalité du commerce et des professions libérales, les facultés d'adaptation de nos agriculteurs, sont les meilleurs atouts du développement. Celui-ci sera ma priorité, à travers sa première urgence, l'emploi, et en particulier l'emploi des jeunes. Sur ce point fondamental, ceux qui me connaissent savent que je ne me départirai pas d'une approche réaliste, délibérément réduite à l'efficacité, conciliant le projet industriel et la démarche individuelle, adaptée à chaque cas. Quand le feu est à la maison, l'heure n'est plus au débat sur la qualité des lances d'incendie. Je les utiliserai toutes.

Mais le développement exige la mobilisation des forces vives. A leur côté, je me battrai pour dissiper les angoisses qui les freinent ou qui les paralysent, celle des charges excessives sur les entrepreneurs, celle des fins de mois difficiles ou de la perte de leur emploi qui pèsent sur les travailleurs, celle des retraites incertaines qui inquiètent les commerçants ou celle des réglementations tatillonnes qui exaspèrent les professions libérales. Sans oublier celle des incertitudes européennes, que connaissent les agriculteurs.

Bref, ce n'est pas de doctrines abstraites que viendra le surcroît nécessaire de liberté et d'initiative mais d'une action concrète et diversifiée, s'appuyant sur des relais adaptés, nationaux et locaux.

Ma deuxième préoccupation prioritaire, au regard des besoins collectifs et des opérations individuelles de notre communauté portera sur le renouveau de l'esprit général, de la qualité de la vie de tous les jours. C'est là une œuvre de longue haleine qui devra associer les initiatives des élus locaux et les ressources du réseau associatif et mutualiste. Il est clair que la mise en valeur de l'héritage historique et du potentiel touristique de la Haute Picardie est un chapitre à peine entrouvert. Je crois sincèrement que la meilleure exploitation de ce patrimoine peut tout naturellement se conjuguer avec les formes modernes de la culture, de l'animation locale et du loisir. Je mettrai avec joie l'expérience que j'ai acquise dans ce domaine au service de cet objectif.

Je ne voudrais pas m'adresser à vous, dans le cadre de ce dialogue personnel entre le candidat et ses électeurs, conforme à notre tradition républicaine, sans vous livrer deux convictions profondes, qui rejoignent le débat politique national.

La première touche à la nécessaire tolérance entre les idées et entre les hommes. Cet esprit de tolérance, je n'ai pas attendu que l'air du jour le porte vers les cénacles parisiens pour le mettre en pratique. Je continuerai, privilégiant, à l'encontre de tout sectarisme idéologique, les liens d'amitié et de solidarité.

La deuxième est viscéralement ressentie sur cette vieille terre de résistance à l'ennemi et d'honneur patriotique. C'est que le respect dû à l'armée de la nation et le culte voué au drapeau tricolore, partout où la France est présente et doit le demeurer, sont des facteurs irremplaçables et permanents de l'unité nationale.

Il n'y aura jamais, de ma part, sur ce point, quelle que soit la conjoncture, le moindre accommodement.

Avec le soutien de Valéry Giscard d'Estaing, de Raymond Barre, de Jacques Chirac et de mon ami de toujours Charles Pasqua, je compte sur vous pour que la majorité d'aujourd'hui soit encore la majorité de la France les 5 et 12 juin prochains.

Vive la République
Vive la France

Suppléant :

Joël GOUBET

Membre titulaire de la Chambre de Commerce
et d'Industrie de l'Aisne
Commerçant
Chevalier de l'Ordre National
du Mérite

Antoine PAGNI

Cadre supérieur,
Membre de plusieurs cabinets ministériels
de 1956 à 1988,
Officier de la Légion d'Honneur
pour services de guerre exceptionnels,
Commandeur de l'Ordre National du Mérite,
Croix de Guerre 39-45 avec palmes,
Médaille de la Résistance, etc.

IMPR. L'AISNE NOUVELLE - 02100 SAINT-QUENTIN - ☎ 23.62.53.81

Vu, le candidat.